LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.

PUBLIE AUX OPELOUSAS, PAROISSE DE ST. LANDRY, LOUISIANE, TOUS LES SAMEDIS MATIN, PAR ALBERT DEJEAN, CYRUS THOMPSON ET ALF. LIVINGSTON.

VOLUME I. OPELOUSAS, SAMEDI MATIN, 23 JUIN, 1855. NUMERO II.

LE PATRIOTE.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT LANDRY.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Etant de $3 50 par an, payable d'avance, et $3 50 si la souscription n'est pas payé dans les premiers trois mois. Dix cents pour un seul numéro du journal.

LES AVIS.

Seront insérés à raison de 5 cents la ligne pour chaque publication. Une déduction libérale sera faite pour les avis à l'année ou permanents.

☞ Il ne sera rien inséré pour moins d'une piastre.

OPELOUSAS:

SAMEDI MATIN, 23 JUIN, 1855.

OPINIONS DE WASHINGTON ET AUTRES.

Il n'est pas de l'intérêt de notre gouvernement d'élever aux places civiles ou militaires, des étrangers à l'exclusion de nos propres citoyens. WASHINGTON.

Je vous conjure, mes concitoyens, de vous tenir sur vos gardes, contre les adresses insidieuses de l'influence étrangère. C'est l'ennemi le plus dangereux d'un gouvernement républicain. WASHINGTON.

Je désire sincèrement, qu'il n'y eût pas un seul étranger parmi nous, excepté le Marquis de Lafayette dont la conduite diffère entièrement de celle des autres. WASHINGTON.

J'espère que nous trouverons un moyens, de nous garantir, à l'avenir contre l'influence étrangère chez nous, qu'elle soit politique, commerciale, ou de quelque manière qu'elle puisse être exercée. Je voudrais qu'il y eût un océan de flamme entre ce pays-ci et l'Europe. JEFFERSON.

L'influence étrangère est un ennemi secrêt de notre gouvernement; nous ne pouvons pas faire trop d'efforts pour la supprimer. MADISON.

Il y a une nécessité très urgente de modifier nos lois de Naturalisation. DANIEL WEBSTER.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'hon. EDWIN T. MERRICK, Juge du Septième Cour de District, est candidat pour la place de Juge Président de la Cour Suprême. Election, le 25 de courant.

JURI DE POLICE.—La question nous a été faite, en différentes fois, depuis l'ajournement de la dernière séance du Juri de Police de notre paroisse, pour quelle raison nous n'avions pas encore publié les procédures de ladite séance. Nous répondrons que le Greffier ne nous a pas encore présenté les procédures de cette assemblée et qu'aussitôt qu'il le fera, nous ne manquerons pas de les mettre immédiatement sous les yeux de nos lecteurs. Comme officiers de ce corps, nous nous acquitterons fidèlement de nos devoirs, en même temps que nous espérons que le public ne nous accusera pas de négligence lorsque la faute n'est pas la nôtre.

Nous demandons à ceux qui croient que le parti Natif Américain est socialement opposé aux étrangers, qu'il veut les priver de leurs droits acquis et qu'il s'oppose à la religion Catholique, de vouloir bien lire l'article suivant que nous empruntons au Messager de St. Jacques, journal rédigé par MM. Moroy et Lagardère, Français et Catholiques:

"Dans un article à l'adresse de "l'Autochthone," le Meschacébé trouve extraordinaire que nous, *français et catholiques*, nous publions ce journal. Comme nous l'avons déjà dit une fois à notre ami du Meschacébé, il a le grand tort de vouloir confondre C. Moroy et A. Lagardère, éditeurs du Messager, avec C. Moroy et A. Lagardère, *maîtres imprimeurs*. Dans le premier cas nous sommes sujets à la critique, car nous sommes moralement responsables de ce que contient notre feuille; dans le second, nous faisons exécuter simplement un travail manuel et tout de spéculation, et *la pratique* peut, seule, se plaindre ou refuser notre travail s'il est mal fait. Nous croyons aussi que notre ami, animé de sentiments dont nous reconnaissons toute la loyauté, a ajouté beaucoup trop de confiance à ce qu'ont rapporté certains journaux sur les Know-Nothing, car si, comme nous, il avait su en *devenir* un grand nombre, il aurait trouvé chez eux bon accueil aux étrangers, respect pour les droits des *vrais* naturalisés, et chez la plupart d'excellent catholiques, professant un grand respect pour tout ce qui touche au culte et à ses ministres."

REVOLUTION DU MEXIQUE.—Le steamship Nautilus, arrivé dans la nuit de mercredi, et venant de Brazos Santiago, nous a apporté la nouvelle de la prise de Monterey par les insurgés, sous le commandement du général Nidauvri.

Le gouverneur et un grand nombre d'officiers civils et militaires ont été faits prisonniers.

Vingt pièces d'artillerie et une quantité considérable de munitions de guerre sont aussi tombé au pouvoir des révolutionnaires victorieux. Carvajal et Capistran ont traversé le Rio-Grande, et un combat avec un détachement des troupes du gouvernement, a eu lieu, à quelques milles de Matamoros.

Le steamship de guerre mexicain Santa-Anna était à l'encre à l'embouchure du Rio-Grande.

"Le Brownsville Flag" du 2 courant, nous apprend que le mouvement insurrectionnel de Tamaulipas, Nuevo Leon, Coahuila, Victoria, Satillo et de plusieurs autres villes s'est joint à la révolution. La loi martiale a été déclarée à Matamoros. [Courrier.

Un orage violent a eu lieu, à Baltimore, dans l'après-dîner du 7, plusieurs maisons on eu leurs toits enlevés, deux ont été jetées à terre, et quatre personnes ont été recouvertes par les décombres de l'une d'elles. On a pu les en retirer, mais on désespère des jours d'un de ces malheureux.

CONVENTION DU PARTI AMERICAIN.

NEW-YORK, 12 juin.—Le comité nommé par la convention nationale du parti Américain qui s'est tenue à Philadelphie, a adopté les résolutions suivantes sur la question de l'esclavage:

1o. Résolu que, le parti Américain né des ruines et en dépit de l'opposition que lui ont faite les whigs et les démocrates, il ne doit en aucune manière être responsable des actes ni de l'un ni de l'autre;

2o. Que l'agitation systématique de la question de l'esclavage élevée par ces deux partis est arrivée à un point qui met nos institutions dans le plus grand péril; il est, par conséquent, du devoir du parti Américain de s'interposer afin de tranquilliser le pays et de perpétuer l'Union;

3o. Puisque l'experience a prouvé l'impossibilité de concilier des opinions aussi opposées que celles qui divisent les deux grands partis, le conseil national a jugé à propos, dans sa sagesse, pour la paix à avenir, de maintenir les lois existantes sur l'esclavage;

4o. Considérant comme son premier devoir d'avoçer son opinion touchant un sujet si important, en termes distincts et sans équivoque, ledit conseil déclare que le Congrès ne possède aucun pouvoir constitutionnel de réglementer la question de l'esclavage dans les Etats-Unis, ni de refuser l'admission d'un Etat dans le giron de l'Union, parce que sa constitution reconnaît ou ne reconnaît pas cette institution comme faisant partie du système social. Il refuse également au Congrès le pouvoir d'établir et de prohiber l'esclavage dans aucun des territoires.—L'opinion du comité est que le Congrès ne doit et ne peut réglementer la question de l'esclavage comme il le fait dans le district de Colombie sans violer l'esprit et l'intention de l'acte par lequel le Maryland céda ce district aux Etats-Unis.

SUPPOSEZ un moment que les principes des "Know-Nothings" obtinsent la prépondérance dans nos conseils nationaux, quelle position occuperait l'Amérique aux yeux du monde civilisé? [Times.

Oh! ne le demandez pas. De grâce n'en faites rien. Y penser seulement est effrayant. Les monarchies d'Europe et d'Asie sont si étonnamment libérales dans l'admission des Américains à tous les droits et privilèges de citoyenneté, ainsi que dans leur élection aux places, que nous n'osons vraiment pas songer un seul instant à "la position qu'occuperait l'Amérique aux yeux du monde civilisé," si, adoptant les doctrines des "Know-Nothings," elle étendait l'époque de la naturalisation et préférait élir aux emplois publics ses propre citoyens. [Louisville Journal.

MINISTRE ESPAGNOL AUX ETATS-UNIS.—Le gouvernement espagnol a accepté la démission donnée par M. Cesto, ministre plénipotentiaire d'Espagne aux Etats-Unis, On dit qu'il doit être remplacé par M. Miguel de los Santos Alvarez, directeur actuel de politique du ministère des affaires étrangères.

On aurait peine à croire, dit le "Constitutionel" qu'aux portes de la capitale on trouve des gens aussi superstitieux et aussi crédules qu'au moyen âge. Cela existe encore cependant, et le fait suivant va le prouver:

Il y a trois jours, en l'absence de ses parens, jardiniers fleuristes à Charonne, occupés dans un jardin attenant à l'habitation, une jeune enfant âgée de deux ans, restée dans la maison, mit le feu à ses vêtemens, et fut brûlée promptement aux cuisses et sur toute la région abdominale. Arrivés à ses cris, les parens et les voisins s'empressèrent d'éteindre les flammes qui dévoraient la malheureuse petite fille, puis on la roula dans la farine et on l'enveloppa de linge, en attendant l'arrivée d'un ouvrier terrassier employé au chemin de fer de ceinture, espèce d'illuminé que malgré sa profonde ignorance, les bonnes femmes croient en possession du merveilleux secret d'arrêter instantanément le feu, et que, sur l'indication d'une commère, le père de l'enfant s'était empressé d'aller chercher, au lieu de se mettre en quête d'un médecin.

A son arrivée, l'ouvrier terrassier fit enlever les linges qui enveloppaient l'enfant, mouilla l'extrémité de ses doigts avec sa salive, et les promena autour des parties brûlées, comme pour circonscrire l'action du feu, dit cinq *Pater* et cinq *Ave*, et prononça ensuite solennellement les paroles suivantes: "Feu! je t'arrête au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme Judas a trahi Jésus-Christ." Puis, se tournant vers l'assistance qui était dans le recueillement et l'admiration: "Soyez tranquilles maintenant, leur dit-il, le feu est arrêté; il n'ira pas plus loin." Et, après avoir rendu cet oracle, il se retira.

Malgré ces rassurantes promesses, la pauvre petite mourait quelques heures après au milieu des plus atroces souffrances.

UN OFFICIER AMERICAIN EN CRIMEE.—Le major Burr Porter, de Newark (New-Jersey), partit il y a quelques mois pour aller mettre son épée au service de la Turquie. Nous apprenons par une correspondance de Constantinople en date du 30 avril, que cet officier est maintenant à Enpatoria, où il commande un corps de mille cavaliers avec le grade de *Bin Bashi*. Omer Pacha et Behram Pacha (le général Cavin) ayant rencontré à Balaklava M. J. Porter Brown, de la légation américaine à Constantinople, lui ont fait les plus grands éloges de M. Porter qu'il représentent comme un des étrangers les plus braves au service du sultan.

VENGEANCE DE BARBURE.—La petite ville de.... vient de se trouver très embarrassée, dit Alphonse Karr dans un de ses derniers *Bourdonnements*. De temps immémorial, on y rasait pour six liards. Les barbiers ont émis, il y a quelques mois, la prétention de se faire payer deux sous. Les habitans de.... se sont refusés à cette exigence. Les barbiers se sont mis en grève.

S'il y a eu conjuration d'un côté, il y a eu de l'autre concert pour la résistence. Les habitans de.... ont courageusement gardé leur barbe et ont fait semblant de considérer cet événement comme un avantage; ils ont déclaré que les hommes avaient l'air plus mâle et quelque peu martial. Cependant, M. le maire, qui se rase lui-même, M. l'adjoint qui n'a jamais eu de barbe, et M. le juge de paix, qui accordait clandestinement à son barbier les deux sous exigés, désapprouvaient les longues barbes de leurs administrés. Ces fonctionnaires, qui, avec un zèle toujours égal, ont servi les divers et nombreux gouvernemens qui se sont succédé depuis quarante ans, se rappelaient que la barbe déplaisait fort à la Restauration et ne plaisait guère à la branche cadette. La barbe est sinon tout à fait anarchique, du moins fort portée à l'opposition.

On menace les sept coiffeurs de.... d'appeler des coiffeurs de Paris. On attirerait facilement des jeunes gens en leur assurant la clientèle de la ville de....

Les sept coiffeurs virent qu'il fallait céder; mais ils voulurent au moins se venger de leur défaite. Il se concertèrent et annoncèrent que puisqu'on n'admettait pas une prétention qu'ils avaient crue légitime, ils continueraient comme par le passé à raser les habitans de.... pour la modique somme de six liards, et qu'ils cesseraient leur grève à partir du surlendemain, qui était une grande fête.

Cette nouvelle causa une vraie joie dans la ville. On s'était préoccupé de cette fête, et l'on avait trouvé fâcheux que la ville entière y assistât en longue barbe.

Dès le matin, les coiffeurs se mirent en tournée.

Suivons l'un d'eux.

Il entre chez un habitant notable. Celui-ci le reçoit bien, sans aucune allusion à la grève; conduite pleine de tact à l'égard d'un vaincu qui se soumet. Le barbier commence humblement son opération; il passe avec dextérité le rasoir sur la partie gauche du visage de son client; puis, tout à coup, il s'arrête.

—"Pardon, monsieur, permettez...."

Il essuie son rasoir, le remet dans sa poche, prend son chapeau et sort.

Le client reste le cou tendu, le menton savonné, pensant que maître Pierre ne s'absente que pour un instant et va revenir lui enlever l'autre moitié de sa barbe; mais il attend en vain; une demi-heure se passe; il envoie chez maître Pierre.

Maître Pierre n'est pas rentré.

En quittant ce premier client, maître Pierre avait couru chez un autre qu'il avait traité de la même manière, de là chez un troisième qu'il avait laissé en pareille situation. Ainsi de suite.

Les six autres coiffeurs en avaient fait autant de sorte qu'à neuf heures du matin, presque toute la ville, et surtout les habitans notables, avaient la moité de la figure rasée et l'autre moitié ornée d'une longue barbe.

Les sept barbiers, l'opération terminée, s'étaient sauvés à la campagne, où ils faisaient un honnête déjeuner.

UN PROCES RISIBLE.—Drôle de petite femme que Mme Floquet; 22 ans, fraîche, rondelette, appétissante, trop appétissante, si l'on en juge par les nombreux appétis qu'elle aurait, suivant Robbe, son complice, éveillés et satisfaits. Traduite, sous prévention d'adultère, devant le tribunal correctionnel, elle rit pendant tout le cours des débats; elle rit aux questions qu'on lui adresse, elle rit de la déposition de son mari, elle rit de ce que dit l'avocat, elle a même rit en entendant sa condamnation, donnant ainsi un démenti au proverbe: Rira bien qui rira le dernier.

Drôle de petit homme aussi que M. Floquet, son mari: il rit autant que sa femme; il rit en déposant, il rit avec ses voisins une fois retourné à sa place, il rit en entendant condamner sa femme. Robbe seul trouve qu'il n'y a rien de bien risible dans tous cela, et il garde l'attitude qui lui convient.

Le fait d'adultère n'est pas contesté: il résulte d'un procès-verbal. Les circonstances du flagrant délit sont des plus vulgaires: les deux individus ont été trouvés dans la même chambre à une heure indue et dans un costume qui annonçait le sans-gêne de la vie conjugale; le lit était défait, avait deux oreillers portant chacun l'empreinte d'une tête, etc.

Aussi M. Joffrès, avocat, n'a-t-il à plaider que les circonstances atténuantes. Comment, messieurs, dit-il, voilà un mari qui porte plainte contre sa femme, et c'est lui qui est la cause de ce qui arrive! il avait pour ami Robbe, tous deux sont menuisiers; Robbe travaillait pour Floquet. Un jour celui-ci va régler un compte avec le mari; le compte réglé, il l'invite à dîner au restaurant; Floquet accepte, seulement il met pour condition que sa femme sera invitée. Robbe invite la femme; tous trois s'en vont au restaurant.

Quand Floquet a bien dîné, il sort, s'en va chez un marchand de vin en face, demande du papier, une plume, de l'encre et se met à écrire. Robbe et Mme Floquet, ne le voyant pas revenir, se demandaient ce qu'il était devenu, quand le garçon leur apporte une lettre; cette lettre était de Floquet, il venait de la faire chez le marchand de vin; elle était adressée à Robbe; il lui disait: "Garde ma femme, fais en ce que tu voudras, je n'en veux plus."

Cependant Mme Floquet veut rentrer chez elle; elle rentre, son mari revient au domicile à une heure du matin et met sa femme à la porte; elle se réfugie chez sa mère, puis le lendemain dans une chambre, et plus tard, voyant que son mari ne la reprenait pas, elle se met avec Robbe. Il se passe six mois, puis au bout de ce temps il prend fantaisie à M. Floquet de faire surprendre sa femme en flagrant délit d'adultère; voilà tout le procès.

Dans de pareilles circonstances, l'avocat pense que le tribunal doit se montrer très indulgent.

Le tribunal condamne la femme Floquet à trois mois de prison, et Robbe à un mois de prison et 100 fr. d'amende.

Et le mari, à combien?....

EMPOISONNEMENT.—On annonce de Baltimore que, dans le comté de Washington (Maryland), toute une noce vient d'être empoisonnée par une crème dans laquelle on avait répandu de l'arsenic. Le nombre de personnes en danger de mort est assuré-t-on, de vingt-cinq, parmi lesquelles se trouve la mariée. Il ne paraît pas que l'on ait encore découvert l'auteur de ce crime abominable.

BLOCUS D'UN STEAMER.—Un fait étrange se passe en ce moment à New-York, c'est le blocus d'un steamer. On sait que le colonel Kinney se proposait de partir pour le Nicaragua à bord du vapeur "United States," mais comme le gouvernement jugeait l'expédition illégale et qu'il voulait en prévenir le départ, il a chargé plusieurs navires de surveiller le steamer. Voici ce que nous lisons dans le "Courrier des Etats-Unis:

"Le blocus du steamer United States, par les bâtiments de la marine fédérale continue toujours, au pied de la 8me rue; et dimanche, ce quartier à été le théatre de scènes animées. La foule s'est portée sur les quais pour jouir de ce spectacle assez insolite et, il faut le dire aussi, passablement étrange. Au moment où les spectateurs étaient le plus compacts, est arrivé le capitaine Graham, qui commande l'United States. Montant sur une caisse, il a harangué le peuple et prononcé un discours où la plainte contre le gouvernement a pris plus d'une fois la forme d'une sanglante ironie, qui a vivement impressionné son auditoire. Il est question de tenir un meeting, pour protester contre les mesures dont l'United States est l'objet."

"De temps à autre, du reste, l'équipage de ce bâtiment se donne le matin plaisir d'allumer sous les chaudières un grand feu de pin, pour avoir le spectacle de l'émoi que la vue de la fumée sortant de ses cheminées cause aussitôt à bord des navires en surveillance.

RESIGNATION DE CANROBERT.—On a reçu le 17 mai à Paris et le Moniteur a publié la dépêche suivante:

Crimée, le 16 mai 1855.—L'état de ma santé, ne me permettant plus de garder le poste de commandant en chef de l'armée d'Orient, il est de mon devoir, aussi bien vis-à-vis de mon souverain que de mon pays, de demander que ce commandement soit transféré au général Pélissier, militaire qui a déjà, donné tant de preuves de courage et d'habilité.

"L'armée que je quitte est intacte, endurcie aux combats, pleine d'ardeur et de confiance.—Je prie l'empereur de me garder une place de combattant, en qualité de commandant de simple division."

Le ministre de la guerre a répondu en ces termes, au général Canrobert.

Paris, 16 mai.—"L'empereur accepte votre démission. L'état de votre santé l'afflige profondément, il vous félicite sur le sentiment qui vous porte à demander à faire, encore, partie d'une armée, dans laquelle vous êtes appelé, non pas au commandement d'une simple division, mais à celui de toutes les troupes qui se trouvent, antérieurement, sous les ordres du général Pélissier.

"Veuillez transférer votre commandement au général que vous avez désigné."

M. C. Boileau, chargé d'affaires de France à Washington, vient d'épouser miss Susan Benton, dernière fille du colonel Thomas H. Benton, et belle-sœur du célèbre colonel Fremont. Le mariage a été célébré le 3 de ce mois à Washington.

UN MIRACLE.—El Clamor publico, la Nacion, la Iberia, la Epoca et Parlamento parlent d'un pretendu miracle dont une église de Madrid aurait été le théatre et qui aurait excité une vive sensation dans la population de cette ville.

Voici comment s'explique El Clamor du 17 mai:

"Les ennemis de l'ordre de choses actuel emploient toute sorte de moyens pour jeter l'inquiétude dans les esprits, alarmer les consciences et créer des obstacles insurmontables au projet de désamortissement.

"Avant-hier dans un bat que tout le monde devine, on a répandu la nouvelle que dans l'église de Saint-Francisco-le-Grand, se trouvait un Christ qui sue du sang et de l'eau, par suite de la douleur que lui cause la vente des biens du clergé. A peine la nouvelle a-t-elle été connue, qu'une foule immense s'est portée vers l'église pour assister à ce curieux miracle.

"Nous devons constater ici que plusieurs des dévots spectateurs qui affirmaient avoir essuyé de leur mouchoir le visage du Christ, criaient: "Meurent les hérétiques et les juifs! meurent "les députés qui ont décrété la vente des biens "qui appartiennent à Dieu!" D'autres n'hésitaient pas à affirmer que le Christ remuait les yeux et la bouche.

"Quoi qu'il en soit, le scandale a été si fort, que l'autorité a ordonné de faire évacuer la place de Saint-Francisco, au moyen de la force armée. Il faut espérer que le gouvernement prendra des mesures nécessaires pour prévenir le renouvellement de ces infâmes scènes, qui nuisent à la religion et déshonorent le peuple espagnol."

RUDE BOXEAR ON A FREEZE.—Many wonderful doings of the late hurricane which has swept over the Western country have been recorded, but the following, in Cass County, Missouri, beats them all. The Cass County Gazette says: The door of the house first blew open, then was smashed, then almost every log, even to the sills and sleepers, were torn from their places, and fell, and were piled up in great profusion around and over Mr. Young and wife, who remained in the house, and, strange to say, were neither of them, we are happy to learn, seriously injured, though considerably bruised and hurt. The step son of Mr. Young, a young man, when the door blew open, ran out, and finding he could not stand, threw himself on the ground at the foot of a locust tree, clinging to it with his arms, and the wind raising him from the ground and thrashing him all the while, bruised him considerably, but not dangerously. In its course, after passing the house, it tore down all the fences on the farm, and destroyed a fine lot of timber. Mr. Young had a two horse wagon, which was carried, as he has every reason to believe, and lodged in the top of a large tree which afterwards uprooted. The wagon has not yet been found. The tornado then struck the adjoining farm of Mr. Easter, on which was a long line of stone fence, which it threw down, and scattered the rocks in every direction; and large rocks, weighing more than a ton, embedded in the earth, were removed. Great numbers of birds, rabbits, etc., were found torn to pieces in its course; and we are informed that the poultry of Mr. Young which were not killed were stripped as naked as if they had been scalded and picked for the frying pan.

One good evidence of progress is to be found in a late amendment proposed to be made by the General Council of the Choctaw Nation, that judges shall have full power to summon a jury of twelve men to decide all criminal acts, with the exception of murder. The Choctaws are doing much for the order and peace of society.

MULET EPAVE.—Arrêté à la résidence du soussigné, aux Opelousas, un Mulet, couleur alezan claire, ayant une raie noire le long du dos, et des raies de la même couleur sur les jambes. Le propriétaire est prié de se présenter, payer les frais de la présente publication et réclamer son Mulet.

M. CAMPBELL.

Opelousas, 23 Juin, 1855.

JOSEPH CHENIER, Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

JOSEPH D. RICHARD, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Son bureau est au Grand Coteau. 19 Mai.

THEODOSE S. ROBIN, Juge de Paix dans le Premier Arrondissement, Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

ULYSSE GABEREL, Encanteur Publique et Collecteur pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas. Mars 10.

THEODOSE S. ROBIN, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

ONEZIME A. GUIDRY, Notaire Public dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas. Avril 7.

VALERY ROY, Collecteur, offre respectueusement ses services comme tel, au public. Tout ordre, laissé au magasin de Ney & Estorge, sera promptement éxécuté.

ALBERT DEJEAN, Avocat et Conseiller, Opelousas, La., s'occuppera toute affaire concernant sa profession, tant dans la paroisse de St. Landry que dans les paroisses avoisinantes.

ED. P. DOREMUS, Dentiste, offre respectueusement ses services à ses amis et au public en général. Tout ordre laissé à ce bureau sera promptement exécuté. Opelousas, 3 Mars, 1855.

THEODOSE S. ROBIN, Avocat, offre ses ses services à ses amis et au public du Quatorzième et Quinzième District Judiciaire. Son bureau est aux Opelousas. Avril 7.

B. TOLEDANO & TAYLOR, Marchands & Commissionaires, encoignure des rues Saint Charles et Union, Nouvelle-Orléans.

BENJ. TOLEDANO. J. M'DONALD TAYLOR.

LE DOCTEUR F. BURR, Dentiste, après vingt-cinq ans d'expérience dans sa profession, offre ses services au public en général, où il trouvera presque tous les jours aux Opelousas, où à sa demeure tout près du village. Mars 17.

JOHN MACDONALD, Ingénieur Civil et Arpenteur, offre ses services au public, il exécutera promptement toutes les commandes qui lui seront données. S'adresser à Mr. Charles N. Ealer, encoignure des rues Maine et Landry, Opelousas.

ANDERSON & THOMPSON, Entrepôt de Marchandises et d'Expédition, Washington, La., ayant complétement installé leur magasin de dépôt dans Water street, sont préparés à recevoir: Coton, Mélasse, Sucre, et toute espèce de produits et de marchandises que l'on leur enverra pour vendre ou pour être vendue en commission par les consignataires.

CHAS. N. EALER ET CIE. viennent de recevoir un grand assortiment de Belles MONTRES, BIJOUTERIE, etc., de différentes qualités, qu'ils offrent à des prix réduits, pour du comptant. Toute espèce d'ouvrage, concernant leur métier, sera éxécuté d'une manière satisfaisante. M. Ealer continuera à donner son attention personnelle à la réparation des Montres, et dans cette occupation il tachera de faire plaisir à ses nombreux amis et au public. Bureau, enc. des rues Maine et Landry, Opelousas.

PHARMACIE.—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de recevoir, à leur Pharmacie, encoignure Main et Bellevue, aux Opelousas, un assortiment très frais de Drogues, Médicines, Parfumeries, Peintures, etc., qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables.

Ils tiennent aussi un assortiment de MEDICINES PATENTEES, et généralement de tous les articles qui concernent leur partie.

On trouvera dans l'établissement, à toute heure du jour et de la nuit, un Pharmacien dont l'expérience et l'attention qu'il portera aux ordonnances de messieurs les médicins, offrent une pleine garantie aux familles. P. LEONCE HEBRARD & CIE.

LE PROGRES, Journal Quotidien, Publié à New York, en français seulement.

Prix d'abonnement, payable d'avance:

Un an.....$8 00 Trois mois.....$3 00
Six mois.....4 00 Un mois.....50

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.

M. T. Valade est l'agent du "Progrès" pour les Opelousas.

NEW ORLEANS MARKETS.

Saturday Morning, June 16.

The weather was rainy on Monday, and that the sugar crops made the appearance to the contrary, but. The sales of the day were unfavorably inclined to about 800 hdds. On Tuesday there was a slight increase, and although only a limited number of sales offering, 2000 hdds changed hands at 6¼ cts. On Tuesday the inquiry continued, and the sales reached fully 3000 hdds, and on Wednesday 5000 hdds were disposed of, the greater portion before the publication of the Assessor's quotations. Planters were asking very full prices on Thursday, encouraged by the rainfall and higher planter, and the transactions of the day were limited to 1000 hdds. To-day about 8000 hdds were disposed of, making the total business of the week 14,000 hdds, prices advancing on the range of our quotations, which are considerably advanced: Inferior fair, Ordinary 5¾@6, Fair 6¼@6¾, Good Ordinary 6¾@7, Middling 7@7¼, Good Middling 7¼@7½, Middling Fair 7¾@8. The receipts of sugar have been light, and the sales of the week are confined to about 1200 hhds, including 800 hdds yesterday. We note Sugar Inferior to Common 4½, Fair to Fully Fair 4¾@5, Prime and Choice 5@5½, Clarified and Refined 6@7½..... The demand has been limited for Molasses but with small supplies of prime qualities the rates have advanced. The week's sales reached about 1000 bbls, at 24@25c for Fermenting, and 27@28c for ordinary to choice Refined. Yesterday 250 bbls Fermenting were sold at 24c. [Crescent.

CATTLE MARKET....FRIDAY EVENING.

About 1100 Texas and Arkansas Cattle are left for market, and sales of several lots were made on the 21 & 22 at prices ranging as follows:

Western Beeves, fine to choice.....@ per lb
Do. good to fine.....@ per lb
Do. ordinary.....@ per lb
Hogs.....@ per lb
Sheep in lots.....@ per head
Choice Sheep.....@ per head
Milch Cows.....@ per head
Calves and Yearlings.....@ per head
Veal Cattle.....@ per head

NEW ORLEANS PRICES CURRENT.

CORRECTED WEEKLY.

Bagging—Kentucky, per yard	12½	to	13
" East India	12½	to	13
" German	10½	to	11½
Bale Rope—Kentucky, per lb.	6½	to	6
Beans, per 100 lbs	1 60	to	1 75
Coffee—Rio, per lb	9	to	10
" Havana good	9½	to	10½
Candles—W.Bedford Sperm, lb	21	to	23
" Star	23	to	23½
Cordage—Manilla, per lb	18	to	20
" Tarred American	14	to	17
Cornmeal, per bbl		to	
Eggs, per doz	11	to	14
Flour—Ohio, etc., sup. per bbl		to	
" Illinois and Missouri	9 50	to	
" St. Louis, City	9 50	to	
" Extra	11 00	to	11 50
Fish—Cod, per box	65	to	
" Mackerel No. 1, per bbl	17	to	18
" " No. 2	15	to	15
" " No. 3	9	to	10
" Herring, per box	60	to	65
Fruit—Raisins, M.R, per box	3	to	3 25
" Lemons	3	to	3 50
" Almonds, Soft shell, per lb	14	to	15
" " Hard shell	8½	to	9½
Grain—Wheat, per bushel	1 90	to	2
" Oats	60	to	65
" Corn, in ear, per bbl	85	to	90
" " shelled, per bushel	56	to	1 00
" Beans, per bbl	10	to	11
Gunpowder—Common, keg	3 50	to	
" Sporting	5	to	5 50
Hay, per ton	30	to	30
Hides—Wet-salted, heavy, lb	8	to	8½
" Dry, country	11	to	12½
" Kip and Calf	9½	to	7
Lime—Western, per bbl	1 10	to	1 50
" Thomaston	1 45	to	1 75
Molasses—In the City, per gal	20	to	30
" On Plantations		to	25½
Nails, 4 to 20d, per lb		to	8½
Oils—Lard, per gallon	75	to	90
" Linseed	80	to	
" Sperm, winter	1 75	to	1 90
Provisions—Beef, per bbl.			
" Western Mess	17 00	to	17 50
" " half bbl	9	to	9 50
" Dried, per lb	7½	to	8½
" Tongues, per dozen	5 50	to	6
Pork—Mess, per bbl	16 25	to	16 50
" M. O	16	to	16 75
" Prime	14	to	14 50
" Hoground, per lb	8½	to	8½
Bacon—Hams, per lb	11	to	12
" " canvased	11	to	12
" Sides	8½	to	8½
" Shoulders	8½	to	7½
Lard	10	to	12½
Butter—Goshen	25	to	30
" Western	20	to	25
Cheese—American	11	to	12
Potatoes, per bbl	3	to	3 75
Rice—Carolina, per lb	7	to	7½
Sugar—Louisiana, in the City, lb	4½	to	5½
" Louisiana, on Plantation		to	
" Havana, White	8½	to	
" " Yellow	8½	to	8
" " Brown	8½	to	8
" Loaf, Boston and Philadelphia	10	to	10½
" " Louisiana	8	to	10
" Clarified	8½	to	9
Salt—Liverpool, fine sack	1 15	to	1 20
" " in store	1 75	to	1 80
" " coarse, sacks	90	to	95
" " " in store	1	to	1 10
Soap—North. Ex. No. 1, per lb	7	to	8
" " No. 1	6½	to	7
Shot—American, bag, all sizes	2 25	to	2 50
Tallow, per lb	10½	to	11
Whiskey—Rectified	23	to	24
" Common	27	to	30

AVERTISSEMENT LEGAL.

$500! TOUS CONTRIBUABLES qui n'ont pas encore payé leurs Taxes de Paroisse pour 1854 sont, par ces présentes, informés que le soussigné fait servir malheureux ces délais retardataire, une notice écrite et requise par la loi, et que, trente jours après le dit service, il saisira et vendra les propriétés de chaque délinquant pour le payement de ces dites Taxes.

On pourra le trouver pendant les trente jours qui suivront cette date (les Dimanches exceptés) aux Opelousas, au bureau de F. & E. R. Collens.

ELBERT GANTT, Collecteur.

Opelousas, 5 Mai, 1855.

NEW GOODS.—LANDRY & SLOANE, Bayou Chicot, La., are now receiving a large stock of Dry Goods, consisting in part of Cassimeres, Broadcloths, Marseilles, Satins and Lace Goods, Shawls, Articles, etc.; Ready-made Clothing of all kinds, plain and qualities; Hats and Caps, Boots and Shoes, Hardware, Drugs and Medicines; and many other articles too numerous to mention, which we offer very cheap for cash; or to punctual dealers on the usual terms.

Feeling thankful for the liberal patronage heretofore extended, we hope by strict attention to business to merit a continuation. Give us a call.

Bayou Chicot, May 5, 1855.

I. O. O. F.—PRAIRIE LODGE No. 37 meets at Washington every Saturday night at 7 o'clock. T. M. Anderson, N G; T. C. Anderson, V G; John S. Haw, Secretary; M. B. Hackney, Treasurer; A. Millspaugh, P S. The Order respectfully invited to attend.

LANDRETH'S SEEDS.—Genuine Landreth's GARDEN SEEDS, received direct from the establishment in Philadelphia, for sale by

S. D. ALLEN, Washington.